

Syndicat indépendant
UNSA GPIS

Etats financiers 2015/2016





COMPTE DE RESULTAT du
(23.06.15 au 31/12.16)

| CHARGES | 2015/2016 | PRODUITS | 2015/2016 |
|---|------------------|--|----------------------------------|
| 23/06/2015 au 31/12/15 | 0 | 75-Autres produits financiers -Reversements cotisations de la <u>FMPS UNSA</u> 23/06/2015 au 31/12/15 _1 ^{er} semestre 2016 -2 ^{ème} semestre 2016 | 3 410,40 2 407, 2 743, |
| 01/01/2016 au 31/12/16 | 330, | | |
| 60-Achat | | | |
| -Prestations de services | | | |
| -Achats matériels et fournitures | 112,56 | | |
| 61-Autres services extérieurs | | | |
| -Publicité, (Cartes visites) | | | |
| -Déplacement, missions et réceptions (Membres et adhérents) | 2 882,50 | | |
| -Repas manifestations | 256,06 | | |
| -Services bancaires et autres | 75,53 | | |
| Total charges | 3 656,65 | | |
| 12-Résultat de l'exercice | 4 903,75 | | |
| TOTAL | 8 560,40 | | 8 560,40 |



BILAN 2015/2016
du 23/06/15 au 31/12/2016

| ACTIF | 2015/2016 | PASSIF | 2015/2016 |
|--|------------------|--------------------------|------------------|
| Actif immobilisé | 0,00 | Fonds associatifs | |
| Actif circulant | | Résultat | 4 903,75 |
| Disponibilités : (Caisse, banque) | 4 903,75 | | |
| Total actif | 4 903,75 | Total | 4 903,75 |



Exercice comptable 2015/2016

Annexe simplifiée :

Préambule :

L'annexe de l'UNSA GPIS fait partie intégrante de ces comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de 18 mois + 7 jours, recouvrant la période du 23 juin 2015 au 31 décembre 2016.

Le bilan, avant répartition est d'un montant égal à 4 903,75€. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat bénéficiaire de 4 903,75€.

Faits caractéristiques :

Présentation :

La section UNSA-GPIS est présente au GPIS GIE depuis mai 2013 et s'est constitué en syndicat le 23 juin 2015 après l'accord du secrétaire général de la FMPS UNSA.

La FMPS UNSA perçoit directement les cotisations des adhérents du syndicat UNSA GPIS, généralement par prélèvement automatique, puis, lui reverse sa quote part tous les six mois environ.

Le syndicat a pour but :

L'amélioration des conditions d'exercices économiques, sociales et morales des salariés (es)

De négocier et conclure des conventions et des accords portant sur toutes les questions touchant à la profession de son ressort.

D'établir des liens de solidarités entre tous les salariés (es) concernés (es) par les présents statuts.

De coordonner et d'impulser les luttes syndicales nécessaires à la défense des intérêts matériels et moraux des salariés (es).

Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et s'interdit toute discussion ou intervention à caractère religieux ou politique

Pour la réalisation de ses objectifs et pour construire un mouvement de véritable solidarité, le syndicat UNSA-GPIS a adhéré à l'UNSA et à la Fédération FMPS-UNSA sis 21 rue Jules Ferry Bagnolet Cedex, le 23 juin 2015.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes du 2015 et 2016 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-1) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- .Continuité de l'exploitation
- .Permanence des méthodes comptables
- .Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et amortissements :

L'UNSA-GPIS ne détient pas d'immobilisation au 31 décembre 2016

Les créances et dettes sont de : 0

Valeurs mobilières de placement

L'UNSA GPIS ne détient pas de VMP au 31 décembre 2016

Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2016 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Pour son fonctionnement, l'UNSA GPIS dispose de 0 personnes (Equivalents Plein Temps) et n'emploie pas de personnel.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.